

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 99 (1963)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MONTREUX

3 MAI 1963

XCI^e ANNÉE

No 16

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, . Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Fonte des neiges

La Reuss en Argovie

Pour vos excursions scolaires

l'Office régional du Tourisme de Martigny vous offre un choix incomparable et varié de promenades dans la région suisse du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard



Au pays des Trois Dranses

par le Chemin de fer Martigny - Orsières - Le Châble et ses cars automobiles.

CHAMPEX-LAC : la Perle du Valais avec son lac enchanteur entouré d'un parc de forêts. Télésiège de La Breya.

LA FOULY - VAL FERRET : le vallon pittoresque et reposant.

GRAND-ST-BERNARD : l'Hospice célèbre (2472) avec sa chapelle, son musée et ses chiens. Télésiège de la Chenalette.

VERBIER : le magnifique plateau ensoleillé. Télésièges de Savoleyres et des Ruinettes, à la porte de la Haute Route.

FIONNAY - MAUVOISIN : à l'entrée des gigantesques travaux de Mauvoisin.

Services d'autocars pour :

Champex - La Fouly - Ferret - Grand-St-Bernard - Aoste - Sembrancher - Vollèges - Levron - Le Châble-Verbier - Le Châble-Mauvoisin. Trains et cars spéciaux sur demande.

Tarifs pour sociétés et écoles.

Cars pour excursions et courses organisées.

CIRCUITS :

1. Orsières - Champex - Les Valettes, par les Gorges du Durnand.
2. Grand-St-Bernard - Ferret - Orsières, par le Col de Fenêtre.

Service quotidien Orsières - Aoste du 1. VI. au 30. IX.

TRIENT - COL DE LA FORCLAZ par la nouvelle route internationale conduisant à Chamonix.

RAVOIRE, à mi-chemin, magnifique plateau dominant Martigny et la vallée du Rhône.

Télésiège du col de la Forclaz à l'Arpille. Panorama grandiose face au massif du Mont-Blanc et dominant la vallée du Rhône avec l'éblouissant spectacle qu'offrent les Alpes bernoises et valaisannes.

Trient, sympathique village alpestre au pied du glacier de même nom sur la route de Chamonix.

Chemin-s/Martigny, joli site entouré de forêts de mélèzes. Col des Planches.

Plaine du Rhône. Circuit des Vins et des Fruits. Fully - Saillon - Leytron - Riddes - Saxon - Mon Moulin Charrat - Martigny. Téléléphérique Dorénaz-Allesse.

Isérables, village haut perché et typiquement valaisan, relié à la plaine par téléléphérique.

Ovronnaz-s/Leytron, magnifique plateau ensoleillé au pied des Muverans, à deux heures de la cabane Rambert. Services postaux : Leytron-Ovronnaz.

Dans la pittoresque vallée du Trient

par l'audacieux chemin de fer Martigny - Châtelard - Chamonix, vous atteindrez : VERNAYAZ - LES GORGES DU TRIENT, CASCADE DE PISSEVACHE.

SALVAN - LES GRANGES - LE BIOLEY - LE TRETIEN - FINHAUT.

Le lac de BARBERINE - Le glacier du TRIENT, VAN, SALANFE, LA CREUSAZ. Réduction de 75 % aux écoles. Trains spéciaux sur demande.

Sur la ligne :

Le télésiège de LA CREUSAZ conduit en 15 minutes des MARÉCOTTES (1100 m) à LA CREUSAZ (1800 m), un des plus beaux belvédères des Alpes, en face du massif du Mont-Blanc avec l'éblouissant spectacle qu'offrent les Alpes valaisannes et bernoises.

Il facilite l'accès à Emaney, au Luisin, à Salanfe, etc.



Prospectus et renseignements :

OFFICE RÉGIONAL DU TOURISME DE MARTIGNY. — Téléphone : (026) 6 00 18.

En cas de non-réponse : (026) 6 14 45.

Adresse télégraphique :
TOURISME MARTIGNY.

COMITÉ CENTRAL**COMITÉ CENTRAL****Journées pédagogiques internationales de Trogen**

Pour la dixième fois, le Village Pestalozzi à Trogen recevra, du 16 au 24 juillet, des éducateurs suisses et étrangers. Les entretiens seront centrés cette année sur le thème particulièrement actuel de l'éducation des adultes.

Fritz Wartenweiler, dont la contribution à ce problème n'est pas oubliée, fera part de ses expériences, et le professeur Th. Müller, de l'Université de Neuchâtel, parlera de « l'éducation des adultes, vue par la sociologie des professions et la psychologie moderne ».

Inscriptions jusqu'au 15 mai auprès de la Rédaction de la « Schw. Lehrerzeitung » Postfach, Zurich 35.

A. P.

Colloque de Bruxelles

Du 7 au 13 avril s'est tenu à Bruxelles le Colloque de la Ligue internationale de l'enseignement, de l'éducation et de la culture populaire. Il y avait pour thème : « Les problèmes de la famille dans notre société occidentale, et plus particulièrement en Europe ».

Cependant, comme ce colloque réunissait des délégués d'une vingtaine de pays, dont, pour une bonne part, l'Amérique du Sud et l'Afrique, les discussions ont permis à plusieurs reprises d'évoquer les problèmes familiaux des autres continents.

Centrées donc sur la famille, les diverses conférences mettaient cependant chacune l'accent sur des aspects différents de cette institution sociale : « La structure de la famille et son évolution », « L'amélioration des budgets familiaux », « Le rôle et l'influence des écoles ou associations de parents dans divers pays », « Les loisirs familiaux », « Le planning familial », exposés clairement par la présidente-fondatrice du mouvement en France, a soullevé, tout au cours de la semaine, des discussions animées, prouvant à quel point ce sujet

met en cause l'idéal familial propre à chaque mentalité et à chaque société.

Un colloque, se déroulant à Bruxelles, se devait d'étudier d'un peu près « Les institutions communautaires ». Il en eut l'occasion au siège même de la Communauté économique européenne, en suivant un exposé clair et vivant du directeur du service d'information de la CEE.

Nos collègues de la Ligue belge avaient si bien su annoncer cette rencontre internationale aux autorités communales que les congressistes furent reçus, avec beaucoup de cordialité et d'esprit, à la Maison d'Erasme, à l'Hôtel-de-Ville et à l'Alliance culturelle atlantique belge. Secouant pour un jour le joug de leur impitoyable horaire, ils purent même partir découvrir à la hâte les trésors artistique de Gand et de Bruges, et l'impressionnante majesté de la mer.

Ce qui fait pourtant la richesse d'un tel colloque, c'est la possibilité qu'il offre de créer des contacts personnels. « Va et découvre le monde ! » pourrait-on dire à celui qu'on y délègue. Comment mieux prendre conscience des problèmes de l'Afrique, de la Colombie, du Venezuela ou du Mexique ? Comment mieux comprendre le sens de la lutte que mènent nos collègues des pays voisins, que par ces discussions sincères et cette commune recherche de connaissance réciproque ?

Pour moi, après avoir reçu cette fraternité réelle, parce que désirée, après avoir compris le sens profond et idéaliste que ses adeptes donnent à la laïcité, j'en reviens (si paradoxalement que cela puisse paraître peut-être), en ayant mieux découvert mon prochain.

P.-S. — L'énumération de tous les organisateurs et responsables de ce colloque serait un peu longue. Que les membres du Comité international, ceux du conseil de direction, ceux du Comité de la Ligue belge soient très sincèrement remerciés.

Y. P.

VAUD**VAUD**

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

† Pierre Cavin

Une foule nombreuse d'amis et de collègues, trop grande pour que l'église de Vufflens-le-Château puisse la contenir, a assisté samedi 20 avril aux obsèques de notre membre actif, M. Pierre Cavin, instituteur, que la maladie a emporté après quelques jours de maladie à l'hôpital cantonal. Décédé le jour même de ses 49 ans, le défunt était entré dans la SPV en 1939, à Ursins où il resta jusqu'en 1948, année de sa nomination à Vufflens-le-Château. Bon instituteur, il a participé activement à la vie de son village, comme président du Conseil, puis comme boursier communal. Il fut secrétaire du tir et directeur de la « Concorde », la société de chant du lieu dont il resta membre actif, bien qu'il en ait abandonné la direction, il y a 6 ans, après une grave opération. Excellent collègue et homme sincèrement bon, il ne comptait que des amis. Son humeur égale, son amabilité, sa franchise l'avaient fait apprécier de tous. Les membres de la section de Morges, si durement éprouvée, ces derniers mois, garderont

le souvenir de sa chaude amitié. A sa femme, à ses deux fils et à sa famille, nous renouvelons ici l'expression de notre sympathie émue.

J.-P. Paccaud.

Exposition nationale

Fin de la présentation du catalogue d'exposition. Voir « Educateur » No 11.

II. Les étapes du développement : de la naissance à la puberté.

Le thème général de ce secteur est : un monde amenant favorable au développement de l'enfant. Il sera présenté sous la forme des centres d'intérêt suivants :

1. L'âge préscolaire, le jardin d'enfants. Matériel d'exposition : illustrations, clichés, films, jouets éducatifs, mobilier, décos artistiques.

2. La scolarité obligatoire. a) l'enfant à l'époque de son entrée à l'école ; b) l'enfant « épanoui » (prépuberté) ; c) l'enfant en période de transformations. Matériel d'exposition : textes et illustrations, clichés, courts-métrages, travaux d'élèves.

3. L'activité de l'école et son avenir ; a) diversité dans l'unité ; b) l'homme d'abord ; c) critique de l'école actuelle, dans l'intérêt de celle de demain.

III. Les menaces qui pèsent actuellement sur nos enfants.

Thème général : le monde ambiant dans ses effets négatifs.

1. Dans le cadre familial : a) incapacité des parents en matière d'éducation ; b) absence d'un « foyer » pour l'enfant.

2. Dans le monde ambiant : a) emplacements de jeu, climat de loisirs et jouets inadéquats ; b) absence de contact avec la nature, atmosphère nuisible de la grande ville.

3. Dans le climat ambiant : a) influence néfaste et prolongée d'excitants ; b) manque d'espace vital ; c) manque de contact avec le monde des arts.

4. Dans les rapports entre camarades : surexcitation, solitude.

5. Dans le choix des principes moraux, des autorités, des modèles : mauvaise littérature, culte des stars, publicité.

Le but de cette partie de l'exposition doit être de confronter le visiteur avec les nécessités suivantes de l'éducation et de l'enseignement : nous devons apprendre à nos enfants à distinguer le nécessaire du superflu, à juger sainement, à renoncer au luxe, à se concentrer sur l'essentiel.

Les moyens d'exposition seront des textes et illustrations, courts-métrages et diapositives, diorama.

IV. Secteur « information ».

Quatre personnes, dont deux enseignants au moins, renseignent le visiteur sur toute question concernant l'activité éducatrice et scolaire dans notre pays, et tiendront à sa disposition les lois scolaires et plans d'études suisses principaux, les publications pédagogiques de toutes les associations nationales, la littérature pédagogique de ces vingt-cinq dernières années, une sélection de manuels scolaires suisses.

V. Les étapes du développement au cours de l'adolescence.

Seront présentés ici le gymnase et ses différentes sections, la maturité commerciale, l'enseignement privé laïc et confessionnel, l'école suisse et l'étranger.

IV. Le maître, cœur de l'école.

Il s'agit de montrer dans ce secteur :

1. L'importance du maître pour l'enfant lui-même et pour la société : le maître enseigne les attitudes de base permettant toute vie culturelle et spirituelle, c'est lui qui oriente l'individu vers la vie et la culture, qui imprègne l'enseignement de sa personnalité.

2. Pénurie d'enseignants et formation professionnelle. On montrera, sous forme d'appel si possible, les multiples possibilités qui s'offrent dans les professions enseignantes et leurs points communs : le caractère humaniste de ces professions, dans le sens d'une harmonieuse synthèse des facultés manuelles, intellectuelles et affectives ; le principe national ; l'importance et la force de la moralité, des vertus que l'on exige du maître.

Ce secteur disposera de parois d'environ sept mètres de longueur et d'une rotonde de cinq mètres de diamètre. Les parois de la rotonde pourront être aménagées en disco-bar, une table continue étant installée avec écouteurs et tabourets ; chaque place correspondra à une branche particulière ou à un degré déterminé. Le visiteur pourra entendre, entre autres : une classe

au travail, le maître de latin parler de sa branche, la journée d'un maître d'école. Des clichés pourraient être projetés et des illustrations affichées en synchronisation avec les enregistrements.

Une sélection d'œuvres de professeurs, une série de portraits de quelques personnalités marquantes de l'enseignement contemporain, un tableau synoptique sur la formation professionnelle, une salle de lecture compléteront cette présentation.

VII. L'école de demain.

Ce thème sera présent dans l'ensemble de l'exposition. A l'entrée ou à la sortie de celle-ci, on veillera toutefois à présenter, sous forme concise et frappante, les impératifs fondamentaux de l'école de demain : pour un nouveau climat de sécurité et de confiance ; lutte contre la dégradation de la personnalité et de l'individualité dans la masse ; concentration sur l'essentiel ; ouverture au monde.

J. V.

Educatrices des Petits — Rencontre de printemps

Les collègues qui se sont retrouvées lors de cet après-midi ont eu un réel plaisir à réaliser des travaux manuels avec des techniques nouvelles : collage fait avec des graines et des légumes secs et confection d'un mobile. Aussi remercions-nous très chaleureusement Mme Audergon de nous avoir consacré quelques heures pour renouveler nos idées en travaux manuels. C'était très sympathique !

Pour celles que cela intéresse, Mme Audergon donnera un cours du soir : travaux manuels, les mercredis de 20 h. à 22 h. en mai-juin-octobre-novembre, à l'Ecole sociale, Verdonet 1. Le cours complet : Fr. 42.—.

S'adresser à Mme Audergon, ch. Vallonnette 1., tél. 32 06 23.

Notre nouveau filleul est : Bouabdallah Derkavni. Né le 8 août 1957, il est soigné au Sanatorium genevois à Montana. Il serait très heureux de recevoir quelques jouets ou paquets. Pensez-y. Merci.

Méthode de calcul Cuisenaire : Je signale à celles qui n'en auraient pas eu connaissance, le bulletin Cuisenaire : *Les Nombres en couleurs*, paraissant cinq fois par an. Rédacteur : S. Roller. Abonn. Fr. 3.—. Ch. post. I 167 13.

P. M.

Rappel aux maîtres des classes supérieures

Chers collègues, inscrivez-vous le plus rapidement possible au cours d'allemand débutant le 15 mai ; vous facilitez ainsi le travail de votre comité.

Adresse : J. Porchet, Mézières.

AVMG

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise une séance-démonstration ayant pour thème « Idées orientales dans l'éducation physique ». M. Etienne Arato, maître de BUDO, commenterà cette démonstration faite par un groupe de disciples de l'Académie de Karaté, de Lausanne, le lundi 6 mai, à 20 heures, dans la salle No 3 du collège de Béthusy, à Lausanne.

Invitation cordiale à tous.

Le chef technique AVMG
R. Yersin.

Cinéma — AVMG —

Week-end de plein air : 11 et 12 mai

Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMA) et l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique (AVMG) organisent en commun un week-end de plein air aux **Allévays**, colonie de

Offre de correspondance scolaire

M. Ribolzi Jean, instituteur, av. Druey 13, Lausanne, cherche des correspondants pour sa classe de 4e année, 10 ou 11 ans ; 13 garçons, 17 filles.

Désire classe correspondante située dans le Jura vaudois, si possible ou alors dans le Jura bernois ; à défaut dans la vallée des Ormonts ou du Pays-d'Enhaut.

Echanges offerts : lettres collectives ou individuelles, textes imprimés hebdomadaires, documentation, bandes magnétiques 4,5 ou 9 cm/sec., diapo 5/5. Voyage, échange désiré.

Durée des échanges : de septembre 1963 à avril ou juin 1964.

Offre de correspondance scolaire

M. Yersin Marcel, instituteur, chemin du Levant 63, Lausanne, cherche des correspondants pour sa classe de développement : 14 élèves ; âge mental : 8 à 10 ans.

Conviendrait à classe du degré moyen.

Echanges offerts : lettres, colis, documentation, visite.

Désire : classe vaudoise ou de Suisse romande.

Répondre au plus vite à J. Ribolzi, instit. responsable, av. Druey 13, Lausanne.

TRIBUNE LIBRE**TRIBUNE LIBRE****Ecole et laïcité**

Déléguée par la SPR au Colloque de Bruxelles (dont il est question dans ce journal), je me suis efforcée de saisir le sens de cette laïcité pour la défense de laquelle tant de collègues des pays voisins luttent avec énergie. Lutte motivée par l'emprise politique croissante de la religion, il faut bien le dire.

Il me paraissait un peu simple, en effet, de décréter qu'en Suisse, le problème ne se pose heureusement pas. Certes, dans le canton de Vaud, il ne se pose pas... pour le moment du moins ! N'existe-t-il dans aucun canton ? Je ne saurais le dire.

Ce qui m'a frappée, cependant, c'est que, si les différentes sections nationales de la Ligue de l'enseignement, de l'éducation et de la culture populaire ont été créées pour défendre les intérêts de l'école d'Etat, elles luttent cependant pour un idéal de tolérance, des respect des croyances d'autrui. « A tous (les enfants), il sera enseigné que la diversité légitime et souhaitable des idées ne doit jamais être un obstacle à la fraternité des cœurs ». (Tiré des conclusions d'un colloque consacré à la définition de la laïcité).

En Belgique, par exemple, la Ligue a obtenu une possibilité d'option : au début de l'année scolaire, les

parents expriment par écrit s'ils désirent que leur enfant reçoive, chaque semaine, deux heures d'enseignement religieux (par un prêtre), ou deux heures de morale (par le maître). Ce terme un peu rébarbatif de morale recouvre des entretiens sur des sujets tels que : Respecte la vie, pratique la tolérance, affine ta sensibilité, efforce-toi de devenir et de rester un homme libre, etc., ou tout autre sujet suscité par la vie de l'école ; pour les grands, on introduit l'instruction civique.

En découvrant cette façon particulière d'exercer une action éducative sur les élèves, je me suis demandé si, parmi le corps enseignant vaudois, des collègues ne sont pas gênés par l'enseignement de l'histoire biblique et n'ont pas souhaité l'établissement d'un système plus souple de ce genre d'enseignement ?

Peut-être ces collègues aimeraient-elles discuter de ce problème, obtenir d'autres renseignements ?

Dans ce cas, (n'engageant que moi-même, je l'ai clairement démontré en publiant ces lignes dans la rubrique « Tribune libre »), je leur propose de bien vouloir s'annoncer, en exprimant ce qu'ils attendent ou désirent.

*Yvette Pernet.
Montchoisi 27, Lausanne.*

GENÈVE**GENÈVE****Stage dans une entreprise genevoise**

Dans le cadre de l'*Action Jeunesse et Economie*, le CIPR a pris contact avec la Maison KUGLER, Fonderie et robinetterie à la Jonction, en vue d'organiser un stage de 2 semaines, du 12 au 24 août, en faveur d'un instituteur que cette initiative intéresserait.

Pour rassurer le candidat éventuel, précisons qu'il ne s'agit pas de travailler chez Kugler durant 15 jours, mais de s'informer. En vivant une semaine dans les ateliers, puis une autre semaine dans divers secteurs administratifs, l'un d'entre nous serait à même d'accumuler une foule d'observations sur l'organisation de l'entreprise, la formation des apprentis, les connaissances exigées à l'entrée et, à l'occasion, pourrait faire part de ses constatations aux membres de l'UIG, soit au cours d'une séance, soit par l'intermédiaire de l'*« Educateur »*.

Si donc un collègue se sent disposé à répondre à notre appel, qu'il s'annonce au président de l'UIG, Mario Soldini, 28, av. Pierre Odier, Genève, d'ici au 1er juin.

E. F.

† Georges Piguet

C'est avec émotion que le comité et les membres de l'UIG ont appris, mercredi 24 avril, la triste nouvelle. Tant d'heures heureuses ou difficiles, dans la vie de notre syndicat, ont été marquées par la présence de notre collègue, que beaucoup d'entre nous, et je pense surtout aux membres les plus anciens, ont dû revoir se dérouler dans leur cœur une bonne partie de leur vie professionnelle et syndicale, à l'annonce de cette disparition. Mon propos ne sera pas de relever par le menu toutes les activités auxquelles Georges se livra au sein de l'UIG ; il y aurait trop à dire.

Je relèverai simplement quelques-unes des qualités qui me sont apparues à travers son activité syndicale. C'est d'abord sa délicatesse et son respect de l'opinion d'autrui. Il y a 9 ans que j'enseigne, mais je ne fais partie de l'Union que depuis la réunion du syndicat chrétien et de l'UIG. C'avait été de ma part une prise de position et j'en avais fait part à Georges, mon maître principal alors, dès le début de notre collaboration. Jamais mon collègue n'a entrepris le

début d'une démarche pour me faire changer d'opinion. J'ai assisté, à ses côtés, et sur ma demande, à une séance (c'était alors au Café de la Poste), après laquelle je n'ai pas varié dans mes convictions. Georges m'a fait l'honneur de respecter mon idée, et je lui sus toujours infiniment gré de ce respect de ma position.

C'est aussi le don combien généreux de sa participation à la vie de l'UIG. Quelle qualité précieuse, à opposer à l'abstentionnisme fâcheux qui règne trop souvent dans nos rangs ! Georges prenait parti, sans parcimonie, sans retenue ; il avait une opinion ; non seulement il ne craignait pas de l'émettre, se trouvait-il seul contre tous, mais encore il savait la présenter et la défendre avec un brio et une vigueur qui appelaient sinon toujours l'adhésion, du moins l'admiration. Chacun a encore en mémoire ses interventions passionnées, mordantes et pertinentes, lors des débats sur l'organisation du cycle d'orientation. Comme à la fin d'une leçon particulièrement ardue, d'un entraînement de basket, il sortait littéralement fourbu de ces séances.

C'est encore l'attention qu'il savait accorder d'abord à l'essentiel, cet essentiel qui pour lui s'appelait l'intérêt des enfants ; je puis vous assurer que véritablement, dans la carrière de cet homme, ce ne fut pas une formule, mais une réalité qui se révélait chaque jour. « Moi-même, après tant d'années d'expériences diverses, m'écrivait-il, j'affirme de moins en moins. « Les yeux ouverts, la bouche fermée » disait Pestalozzi... Observons-les, nos « niquedouilles » et nos « momichons », avec infiniment d'indulgence tout en prenant garde à maintenir intactes nos exigences ; n'oublions jamais que nous ne pouvons réellement les aider que dans la mesure où nous gagnons leur confiance ». Ces lignes, qu'il m'envoyait l'été passé, ne sont-elles pas révélatrices ?

Enfin, Georges ne faisait pas partie de ceux qui critiquent, mais qui, au moment où leur collaboration est demandée, se retirent dans une prudente réserve. Chaque critique était accompagnée de propositions constructives, de résolutions, de suggestions étudiées dans le détail, minutieusement. Pour toutes ces raisons, et parce que Georges était un homme de cœur, sans compromission, l'UIG enregistre, avec sa disparition, une grande perte. Elle tenait aujourd'hui à lui rendre ce dernier et bien imparfait hommage.

Qu'il me soit permis, maintenant, de prononcer quelques mots au nom de mes collègues de Cayla, des enfants de cette école, et en mon nom personnel.

Lorsque, en juillet 1954, j'appris ma nomination à Cayla aux côtés de celui qui, à peine deux mois plus tôt, était mon maître de stage, je fus envahi par un sentiment de très grande satisfaction qui se mêlait à une certaine appréhension. Satisfaction, joie, car trois semaines de stage m'avaient permis de me rendre compte de quel pédagogue exceptionnel j'avais le privilège d'écouter les conseils ; appréhension, car il ne m'avait pas fallu trois semaines pour comprendre que Georges Piguet était un caractère, une personnalité puissante, et je craignais de subir par trop fortement son emprise et de manquer, à ses côtés, de liberté. Mes craintes n'étaient guère fondées, et mes collègues de Cayla ne me contrediront pas quand je dirai quel collègue exceptionnel nous avions en lui. Neuf années se sont écoulées, hélas ! trop vite, depuis qu'ensemble, nous avons ouvert cette école ; neuf années d'une collaboration passionnante, vivante et, la chose mérite d'être relevée, affectueusement amicale. Combien de fois, sans que nous le lui demandions, mit-il son expérience, son autorité, sa bonhomie au service du jeune

collègue qui arrivait pour remplacer l'un ou l'autre d'entre nous ? Que d'égards envers son maître principal, pour son cadet de plus de trente ans. Combien de fois n'ai-je pas admiré et envié la vie, l'enthousiasme, la jeunesse de vue de mon compagnon ! Nos rapports ne furent pas toujours faciles ; parfois nos opinions s'affrontaient, et, comme sur un terrain de sport, chacun de nous mettait le meilleur de soi-même dans ces disputes ; mais toujours, notre amitié resurgissait, renforcée, mieux soudée, car autant George, dans le feu d'une discussion, avait la riposte facile et la réplique prompte, autant, dans le calme qui suivait, savait-il apprécier le point de vue de l'adversaire et reconnaître ses mérites.

Depuis huit ans je remplis les devoirs de maître principal dans cette petite école. Mais il y avait, chez nous, plus que le maître principal, plus, M. Deshusses m'excusera, que l'inspecteur : un patron. Le patron, c'est apprécier le point de vue de l'adversaire et reconnaître l'inspirateur, l'exemple, le protecteur, l'ami ; quel est celui de mes collègues, de nos élèves, qui ne le sentait pas et qui n'éprouvait pas, en sa présence, le sentiment d'une force compréhensive et protectrice ?

L'école, par l'intermédiaire des enfants, a beaucoup apporté à notre collègue ; cependant elle reste sa débitrice. Nous avons passé des heures splendides, à Cayla. Je pense aux deux Noëls, montés sous sa direction, je pense aux tournois de basket ; je pense, plus personnellement, aux moments que j'allais parfois passer, après 11 heures, dans sa classe, déçu de ma matinée et de moi-même, et où je retrouvais, dans une fin de leçon se prolongeant quelque peu tout ce que je n'avais pas su trouver dans ma propre classe : persuasion, enthousiasme, attentien, patience.

Une page se tourne ; nous sommes désemparés à l'idée que nous ne reverrons plus la silhouette massive de « Monsieur Pig » traverser le préau. Nous devons cependant oublier notre peine, manifestation bien normale de notre égoïsme ; en effet, quelle fin plus magnifique peut-on imaginer pour un homme qui ne concevait pas sa vie sans les enfants ? L'idée de la retraite ne l'effleurait pas. « Si nous pouvons travailler ensemble l'an prochain, disait-il à Girard et à moi-même, je rempile ! » A le savoir parti dans de telles circonstances, ne pouvons-nous trouver un réconfort à notre affliction ?

C. S.

Dépenses pour l'éducation en Suisse (1960)

Dans un article précédent sur « La démocratisation des études » je citai les chiffres de M. Choisy, concernant la part du revenu national attribuée à l'instruction dans différents pays, en particulier en Suisse, où cette part n'est que de 3% (moyenne européenne), alors qu'elle devrait être au moins le double pour une nation qui a tant besoin de cerveaux !

En effet, en 1960, 560 millions ont été dépensés chez nous pour l'éducation sur un revenu national réel de 20 milliards. Examinons ce que cela représente par canton, d'après les renseignements bruts tirés de « l'Ecole bernoise » et de « L'Ordre professionnel » parus en novembre 1962.

Les écoles primaires, secondaires et universités ont bénéficié en moyenne de 757 francs par élève, ou 103 francs par tête d'habitant. Il s'agit des écoles publiques, car on ne possède pas de statistique sûre au sujet des dépenses de l'enseignement privé, dont l'importance varie suivant les cantons.

A. Que consacre chaque canton à l'enseignement, par tête d'habitant (1960) ?

1. Plus de 200 fr. : Bâle * (238).
Entre 100 et 200 fr. : Genève * (159) ; Berne * (114) ; Neuchâtel * (104) ; Argovie (103) ; Bâle-Campagne (102).
2. Entre 70 et 100 fr. : Zurich * (97) ; Tessin et Schafhouse (93) ; Vaud * (91) ; Lucerne (77) ; Glaris et Fribourg * (75) ; Soleure (73).
Entre 50 et 70 fr. : Grisons (67) ; Zoug (64) ; Thurgovie (57) ; St-Gall * (54).
3. Moins de 50 fr. : Uri (42) ; Appenzell RI (39) ; Valais (36) ; Schwyz (33) ; Appenzell RE (27) ; Nidwald (23) ; Obwald (19).

* Université.

Cette répartition correspond davantage au potentiel économique des cantons qu'à leur appartenance à une région physique, linguistique ou confessionnelle.

B. Comment les subventions fédérales pour l'éducation ont-elles été distribuées à chaque canton en 1960 ?

Selon qu'on envisage les chiffres absous, la moyenne par tête d'habitant ou la proportion des subventions par rapport aux dépenses cantonales, on obtient trois répartitions très différentes. La première ne nous intéresse guère. Nous ne retiendrons que la deuxième, la plus significative, d'ailleurs, c'est-à-dire la subvention par tête d'habitant :

1. Plus de 6 fr. : Grisons (6,59) ; Tessin (6,10).

NEUCHATEL

NEUCHATEL

Du rapport sur l'activité des sections en 1962

Neuchâtel. — M. R. Duckert préside la section du chef-lieu depuis plusieurs années avec beaucoup de dévouement.

1962, année mouvementée à souhait, dit le président, où furent débattues la revalorisation des traitements, la révision des statuts de la SPN et la réforme de l'enseignement.

C'est la section de Neuchâtel qui eut la charge importante d'organiser l'Assemblée trisannuelle cantonale.

En juillet, visite de la remarquable église de Grandson, château restauré et d'une cave coopérative.

Une séance a été consacrée à l'étude de la formation des maîtres secondaires, la classification des maîtres spéciaux, la formation accélérée d'instituteurs, les cotisations de rachat.

Regrets d'être contraints, en raison de ces multiples préoccupations, de renoncer à l'organisation de plus nombreuses manifestations culturelles ou créatives.

La fréquentation des séances se tient en général entre le 25 et le 30 % de l'effectif. M. Duckert rend hommage au groupe de fidèles qui se retrouvent sans défaillance à chaque assemblée.

Le comité s'est réuni dix fois. Le président remercie ses collaborateurs de leur appui constant, de leur

Entre 5 et 6 fr. : Zurich * (5,86) ; Neuchâtel * (5,85) ; Valais (5,54) ; Lucerne (5,52) ; Berne * (5,41) ; St-Gall * (5,25) ; Genève * (5,17) ; Schafhouse (5,06).

2. Entre 4 et 5 fr. : Vaud * (4,85) ; Uri (4,35) ; Fribourg * (4,27) ; Obwald (4,13) ; Soleure et Argovie (3,80) ; Schwyz (3,59) ; Bâle * (3,54) ; Zoug (3,50) ; Bâle-Campagne (3,46) ; Appenzell RE (3,12) ; Nidwald (3,09).
3. Moins de 3 fr. : Glaris (2,85) ; Thurgovie (2,76) ; Appenzell RI (2,38).

* Université.

Moyenne pour la Suisse : 5 francs.

Ce tableau surprend par le fait que des cantons économiquement forts reçoivent de substantielles allocations tandis que certains cantons pauvres sont faiblement aidés, et vice versa. On peut se demander quel est le critère adopté pour la distribution de la manne fédérale.

Si l'on exprime ces subventions en pour cent des dépenses cantonales on constate une meilleure équité dans leur attribution. Ainsi Bâle se contente de 1,5 %, Genève de 3,2 %, tandis que Zurich touche 6 % et Obwald 22 %, la moyenne pour la Suisse étant de 5 %.

De toute façon, si l'on veut aboutir à une véritable démocratisation des études, il faudra consentir à d'autres sacrifices financiers que de simples subventions ! On dépense bien 1 milliard et demi pour l'alcool, chaque année, dans notre pays (300 francs par tête !).

E. F.

patience et de l'excellent esprit dans lequel ils travaillent.

Parmi les membres, il y a lieu de relever la retraite de M. Max Diacon après plus de 40 ans d'enseignement et auquel un repos bien mérité est souhaité. Puis c'est le triste rappel du décès de Mme Marguerite Calame, une institutrice remarquable par son dévouement et ses capacités professionnelles, une collègue dont chacun admirait la gentillesse, la bonne humeur et la conscience. Deux instituteurs ont également disparu, MM. Emmanuel Zürcher et Max Béguin dont on put apprécier aussi toutes les qualités. Deux collègues sont à féliciter pour avoir accompli, M. Fritz Meyer 25 ans et M. Jean Maillard 40 ans de services.

Suivent quelques observations :

« Nous devons constater une fois de plus que les collègues de la partie campagnarde du district sont trop peu nombreux parmi nous. Ils considèrent que c'est surtout la société des instituteurs de la ville... »

La revalorisation des traitements a été acceptée. Toutefois, nous constatons que, pour les instituteurs, du moins, l'augmentation est minime au départ. D'autre part, l'écart entre nos traitements et ceux du haut de l'échelle s'est fortement creusé, ce qui nous semble injuste.

Le service juridique de la VPOD a été chargé d'étudier si les cotisations de rachat n'avaient pas été abu-

sivement réclamées, du moment que la loi votée stipule que l'article qui en fixe la perception n'est pas applicable en cas de revalorisation générale des traitements. Nous n'avons pas de réponse pour l'instant et regrettons que les choses traînent tellement.

» Nous avons enfin liquidé l'affaire des grèves belges et obtenu la réduction de la durée de la dernière leçon de l'après-midi.

» La question des classes d'accueil nous préoccupent toujours, de même que celle de la répartition des élèves en classes homogènes selon leurs capacités. Mais là, nous sentons une très vive réticence de la part des autorités scolaires.

» Les critiques de certains collègues peuvent nous être précieuses, et nous ne les craignons pas, à condition qu'elles nous soient adressées de face et qu'elles ne nous parviennent pas par des voies détournées.»

Et le président de terminer par un appel à la collaboration de tous pour que l'action de la société soit véritablement efficace.

Val-de-Ruz. — Président : M. Germain Divernois.

Grande activité en 1962, en raison de toutes les questions soumises à l'examen des sections par le C.C., ce qu'ont déjà relaté tous les rapports précédents. Par crainte d'être fastidieux, nous n'y reviendrons pas. Le président déplore le peu d'empressement des membres à assister aux séances. L'une d'entre elles ne comptait que dix participants.

En février, M. Gaston Cuche organisa une rencontre sportive de deux jours au chalet du ski-club. La conférence officielle du printemps ayant été supprimée, la causerie-audition de M. de Marval, prévue pour l'après-midi, tomba du même coup, bien à regret.

En revanche, ce sont trente-cinq collègues qui se réunirent à Saules pour prendre congé de M. Ch. Bonny, inspecteur. Hommage bien mérité.

La section compte 39 membres sur 54 titulaires dans le district. Il faudrait à tout prix éveiller chez les jeunes collègues le sens de la solidarité. Que chacun s'y efforce !

M. Divernois conclut en sollicitant l'appui de tous si l'on veut que la société ait une audience valable sur les plans tant local que cantonal. Puis il remercie tous les membres du comité de leur coopération à la bonne marche de la section et singulièrement le caissier, M. Jules-Auguste Girard qui, depuis de nombreuses années, gère les biens de la société avec compétence.

Val-de-Travers. — Présidente : Mlle Henriette Trösch.

Mlle Trösch se réjouit de constater un réveil de l'intérêt pour l'activité de la section, qu'elle attribue au plaisir d'avoir compté plusieurs recrues parmi les jeunes membres du corps enseignant, ainsi qu'à la nature des problèmes débattus dans les assemblées. Elle est heureuse du regain de vie de la section, de la bonne fréquentation des séances, de l'esprit d'unité qui règne parmi ses membres. La présidente regrette que cette unité ne soit pas la caractéristique de l'ensemble de la SPN. Elle voudrait que le Comité central appuyât avec plus de conviction certaines décisions émanant de la majorité.

En plus des assemblées administratives et celles imposées par le C.C., la section a déployé une louable activité dont voici les éléments :

» Au début de l'été, un cours de natation est organisé réunissant une dizaine de participants. L'eau est froide mais l'humeur est excellente. Courageusement, nous plongeons et, sur les directives de notre dynamique professeur, nous apprenons les jeux à enseigner aux enfants. Le vœu est émis que deux cours aient lieu l'été prochain dont un pour débutants.

» Au début de septembre, une séance est convoquée aux Planes-sur-Couvet. La soirée est belle, l'ambiance extrêmement cordiale et sympathique. Après un bon repas, nous écoutons une causerie de notre collègue M. Jacques Steudler, intitulée « Rousseau insolite ».

» Le même mois, à Couvet, MM. Klauser, professeur, et Emery, fondateur de la Cinémathèque suisse, nous parlent du problème du cinéma et de la jeunesse en l'illustrant par la projection de films d'avant-garde.

» En novembre, Mlle Coulot et M. Grossenbacher nous relatent leur voyage en Grèce et nous présentent leurs magnifiques clichés.

» Enfin, comme chaque hiver, un week-end sportif se passe au chalet du ski-club à Travers. Merci à notre collègue M. F. Vaucher qui se charge de la préparation de cette rencontre amicale.»

Mlle Trösch termine en exprimant sa reconnaissance à tous ceux qui, par leur assiduité, ont contribué à rendre la section vivante. Elle souhaite enfin qu'au moment où l'école neuchâteloise va être modifiée si profondément dans sa structure, la voix du corps enseignant primaire s'élève avec autorité au fur et à mesure que la solution de chaque problème sera mise en discussion.

Nous félicitons Mlle Trösch de ses initiatives et de la vie qu'elle a su imprimer à sa section. W. G.

JURA BENOIS

Foyer cantonal d'éducation pour jeunes filles Loveresse (Jura bernois)

D'après une pensée de C. Freinet :
Chaque jour on recommence, car l'enfant est un commencement.

Les élèves

Le Foyer a commencé l'année avec 27 fillettes et jeunes filles. L'année se termine avec 22 pensionnaires. Six ont été admises dans le courant de 1962, cependant que onze ont quitté l'institution.

Sept grandes filles ont terminé leur scolarité obligatoire à Pâques. Parmi celles-ci, quatre ont pu re-

trouver leur famille, alors que deux étaient placées en Suisse alémanique pour une année et qu'une était transférée dans une autre institution romande.

En fin d'année, 16 écolières sont bernoises, 4 sont genevoises et 2 sont vaudoises. Douze habitent où sont originaires du Jura bernois. Six ont été placées par la Direction cantonale des O.S. ; treize dépendent des communes et autorités diverses de placement ; trois enfin nous sont confiées par leurs parents.

Les classes primaires

La classe supérieure a été tenue, durant l'année, par quatre personnes : une institutrice jurassienne de janvier à fin mars et en août et septembre (remplace-

JURA BENOIS

ment); la directrice, puis le directeur en avril, mai, juin et juillet; une enseignante sans formation d'octobre à fin décembre.

La classe inférieure a eu **deux** institutrices: une jardinier d'enfants de janvier à fin septembre; une enseignante sans formation d'octobre à fin décembre.

Les cours ménagers ont été donnés par **quatre** personnes également: deux titulaires d'un brevet fribourgeois, une maîtresse ménagère jurassienne (remplaçante volontaire) et la directrice.

Le problème du recrutement du corps enseignant reste donc posé pour notre Foyer. Les mises au concours — mal placées dans la Feuille officielle scolaire — n'ont aucun succès auprès des jeunes institutrices jurassiennes. L'instruction des élèves du Foyer a souffert de cette situation anormale.

Nous pouvons affirmer que quinze écolières au moins présentent un niveau scolaire tout à fait normal et suivent normalement le programme des écoles primaires jurassiennes. Les autres présentent des retards scolaires variant de un à trois ans.

Les visites médicales et dentaire ont eu lieu comme chaque année dans d'excellentes conditions; elles prouvent le bon état de santé de toutes les élèves. Par ailleurs, toutes ont passé à la radioscopie et ont eu le vaccin antipolio. Nous relevons avec satisfaction que la vie régulière et fonctionnelle proposée aux enfants demeure le facteur essentiel d'une bonne santé.

Après les vacances d'été — et l'aide aux foins — les deux classes sont parties en course scolaire à Kloten.

Les groupes

Le groupe des cadettes a été entre les mains de Mlle Richoz, éducatrice titulaire; celui des grandes, en cours d'année, a passé des mains de Mlle Humard (éducatrice nommée institutrice en automne) dans celles de Mlle Fromageat, éducatrice et maîtresse ménagère.

Les travaux ménagers, les travaux manuels pratiques, les loisirs dirigés, les activités scoutes, l'information par le film, les clichés, la radio, la lecture, la musique, le chant ont meublé la vie journalière, au gré des besoins et des saisons.

Rotbad demeure, comme toujours, un temps heureux pour les enfants. Ces trois semaines de colonies de vacances dans les Préalpes coupent bien l'été et assurent une bonne détente à tout le monde.

Une stagiaire du Centre romand de formation d'éducateurs a passé cinq semaines parmi nous en été.

Educatrices de groupe, personnel de maison et stagiaires ont fourni un gros effort, un travail souvent méconnu du public. Nous les en remercions et leur renouvelons notre confiance.

Divers

Nous relevons les faits principaux:

Les catéchumènes protestantes ont participé, avant leur confirmation, à un camp paroissial.

Les enfants ont été invités à des séances de cinéma, à une grande représentation de cirque, à la magnifique Fête des saisons à Tavannes.

Deux élèves ont dû être hospitalisées pour l'appendicite. Aucune complication, un intermède assez... agréable !

Le Service médico-psychologique jurassien a continué sa collaboration efficace: colloques au Foyer, contrôles et examens à Tavannes.

De nombreuses visites nous ont été faites par des autorités de placement, des tuteurs et autres responsables administratifs. Ces contacts se sont révélés très positifs.

M. le Conseiller d'Etat Schneider, nouveau Directeur des O.S. du canton, a pris contact avec la Direction du Foyer, l'a assurée de son appui et de sa confiance. Nous lui exprimons nos remerciements.

Le problème de l'eau potable s'est aussi posé pour nous, comme ailleurs au Jura suisse. Notre propre source a passablement diminué durant l'automne et nous ignorons comment la situation évoluera au moment où nous écrivons ce rapport.

Le gel de décembre a mis à mal les lavabos et la buanderie.

La visite de St-Nicolas, la fête de Noël et les vacances de fin d'année ont terminé l'année 1962.

Direction du Foyer.

DIVERS

DIVERS

Placement

Etudiante allemande désire aider dans un ménage en août-septembre; préfère une localité à proximité d'une université où elle désire suivre certains cours. Offres à André Pulfer, Corseaux, VD.

Quel collègue romand

ayant enfants de 13 à 15 ans, accueillerait pour un séjour d'un mois (début juillet à début août) garçon de 14 ans, élève du progymnase de Lucerne? On offre Fr. 300.— pour pension et leçons.

Offres à A. Pulfer, Corseaux, VD.

Apprendre à lire — apprendre à penser

Nos frères de pays jusqu'à maintenant sous-développés se pressent avec joie dans les écoles pour apprendre

à lire. Un monde immense s'ouvre devant leurs yeux avides d'apprendre et de comprendre. Ils se répoussent d'être reliés aux civilisations des autres hommes.

Chez nous, on est plutôt saturé et gavé de science. Il est difficile dans les écoles de ne pas créer le dégoût d'apprendre. Apprendre n'a plus l'attrait de la nouveauté.

Il est cependant un domaine où nous sommes aussi, peut-être plus ignorants que les Noirs d'une tribu perdue en forêt vierge. C'est celui de la pensée et de ses lois. La maîtrise de la pensée aide grandement à ne pas se laisser submerger par la pléthore de biens matériels et intellectuels où nous vivons. Elle s'obtient en liaison avec la pensée universelle, et devant l'être émerveillé s'ouvrent des perspectives plus grandes et moins trompeuses que devant le Noir qui apprend à lire. Des cours orientés dans cette perspective sont distribués par l'Institut Jean, 7, av. Pictet-de-Rochemont, Genève.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Walter Schmid :

A la découverte du Valais *

La quatrième édition de *A la découverte du Valais*, de Walter Schmid, parue en décembre dernier, nous apporte un livre neuf, un livre frais, où nous retrouvons avec plaisir le ton d'un fidèle ami du Valais. Certes, depuis la première édition de cet ouvrage, beaucoup de livres ont été consacrés au Valais et certains d'entre eux sont fort séduisants. Mais celui de Schmid est le seul à être à la fois un ouvrage objectif et une œuvre où s'imposent la personnalité de l'auteur et son amour pour le Valais — amour patient, indéfectible et éclairé. Bien entendu, Walter Schmid nous fait visiter les stations les plus réputées, mais, pour lui, Zermatt, Saas-Fee, Zinal, etc., sont avant tout des hauts lieux du monde de la montagne, dont il sait reconnaître la beauté unique et privilégiée (en dépit du déploiement publicitaire actuel, est-on tenté d'ajouter). Mais il n'y a pas que les hauts lieux ; c'est tout le Valais que Walter Schmid veut nous amener à connaître : la montagne, la vallée, les coutumes et les traditions, le vin (...) et même l'histoire, puisque trois chapitres complémentaires nous parlent de la dualité qui opposa, en un temps où les papes étaient militaires, les deux Grands de l'histoire du Valais, qui eurent la malheureuse destinée de vivre à la même époque : Mathieu Schiner et Georges Supersaxo, de l'émigration valaisanne et des « relations » entre Napoléon et le Valais, dont les habitants, un beau jour, se réveillèrent François...) et c'est pas à pas, en le suivant sur des sentiers qui ne sont pas toujours sur les cartes que nous apprenons à connaître le Valais.

LES DEVOIRS A DOMICILE

Nous comprenons parfaitement que les maîtres distribuent des « tâches » à nos enfants ; d'ailleurs, en ce qui concerne l'école primaire, elles ne nous paraissent pas exagérées. Mais ce que nous ne comprenons pas, c'est qu'elles soient données si irrégulièrement ! J'ai quatre enfants ; et tous les jours, à chacun des quatre, je dois demander : « as-tu des tâches ? »...

Arrêtons-nous à cette déclaration d'une mère. Rares sont les enfants qui prennent eux-mêmes l'initiative de leurs devoirs à domicile. La plupart d'entre eux ont besoin d'être rappelés à leurs responsabilités. Et quelle tentation est la leur, quand les camarades de jeux les attendent, d'esquiver leurs « tâches », quitte à les bâcler le lendemain avant la classe ou aux récréations !

Donc premier principe : la régularité dans la distribution des devoirs rend service aux parents ; elle permet également au maître d'en dispenser les élèves, régulièrement, le samedi et les après-midi de congé.

C'est bien beau leur école nouvelle ; c'est agréable pour le maître de promener sa classe sous le prétexte d'une enquête, d'imprimer un journal, d'organiser des conférences ! Mais c'est nous qui devrons faire, le soir, ce que le maître n'a pas fait.

Cette seconde déclaration, du genre perfide, nous prévient d'un danger possible : plus l'instituteur donne un enseignement évolué, plus il doit veiller à attacher de l'importance à la préparation formelle, à ne pas donner aux parents l'impression qu'il s'en décharge sur eux.

Donc, deuxième principe : les devoirs seront toujours bien préparés à l'école, bien compris des élèves.

Monsieur, les problèmes que Paul-Henri devait faire à la maison, étaient beaucoup trop difficiles ; même mon mari n'a pas pu les réussir.

Ce billet, reçu par un jeune remplaçant, va créer une situation embarrassante pour tous les intéressés. (Elle serait pire encore si le père, s'étant attelé aux problèmes, les avait mal résolus). Elle va nous conduire à préciser à quelles sortes de devoirs le maître donnera la préférence : vocabulaire, conjugaisons, récitation, nomenclature géographique, bref, tout ce qui a trait à la mémorisation ; la lecture, la copie*, le choix d'une documentation, voilà les devoirs où les parents joueront leur vrai rôle, celui de répétiteurs.

Donc, troisième principe : les devoirs consistant en problèmes, thèmes, versions, exercices grammaticaux, compositions seront, dans la mesure du possible, évités : ainsi les parents ne seront pas tentés de sortir de leur rôle de répétiteurs et de « faire les tâches » à la place des enfants.

A. Ischer.

* Pour autant que les enfants soient commodément installés à la maison.

Cette nouvelle édition, très remarquablement présentée. étrenne 10 photos en couleurs d'une fort belle venue.

* 1 volume de 192 pages, sous couverture illustrée, 17 × 24 cm., 95 photos, dont 10 en couleurs. Fr. 17.80.

Un institut international de planification de l'éducation

Nous assistons, sans toujours nous en rendre bien compte, à une transformation profonde des conceptions concernant l'éducation publique en tous pays.

Les discussions sur les réformes à apporter à l'organisation des systèmes scolaires et aux méthodes de l'enseignement ont alimenté la presse pédagogique et d'opinion depuis un demi-siècle ; des idées ont été lancées, des projets élaborés, des essais entrepris sans que rien de valable ne soit encore apparu. Par exemple, le cycle d'orientation créé à Genève en septembre 1962 a été proposé en 1925 (projet de loi André Oltramare). Il a fallu une crise politique pour qu'il voie le jour 37 ans plus tard.

Mais les temps changent et la réalité nous presse. Si l'entreprise scolaire est la seule qui ait échappé à la loi d'airain de l'adaptation qui s'est imposée à toutes les autres, elle se voit contrainte aujourd'hui de les suivre sous l'empire de la nécessité : l'éducation, fonction sociale au premier chef a pour objectif d'intégrer les jeunes générations dans des communautés dont les modes et les moyens de vivre sont déterminés par le degré de développement de chacune d'elles.

Or, plus un milieu est complexe, développé comme on dit, plus les activités humaines se spécialisent et plus l'éducation doit répondre à des exigences professionnelles variées qui demandent des formations scolaires différentes, cela, bien entendu en vue d'un équilibre aussi harmonieux que possible entre l'offre et la demande des emplois dans tous les secteurs des activités humaines.

Notre civilisation est une civilisation technique qui a transformé du tout au tout la plupart des métiers et des professions. A tous les étages de la production, le travailleur manuel ou intellectuel doit justifier d'une formation générale, d'une culture bien supérieure à celle dont on pouvait se satisfaire autrefois, d'une capacité accrue à s'adapter aux changements qui se produisent avec la rapidité que l'on sait, enfin d'un sens aiguisé de ses responsabilités.

La situation a évolué à un tel point qu'une transformation profonde — inconsciente pour beaucoup — s'opère sous nos yeux. Déjà on ne parle plus des « dépenses de l'instruction publique » mais des « investissements dans le domaine de l'éducation ». Économistes, industriels, hommes d'affaires ont compris — enfin !!! — que l'entreprise scolaire ne travaille pas à fonds perdus, qu'elle produit comme les autres et qu'elle produira d'autant mieux que son organisation ses méthodes, ses éducateurs seront à même de lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Ainsi, le capital humain se valorise à côté du capital financier, car de la valeur de la production des hommes dépend celle des choses et des biens qu'ils seront capables de créer.

Cette évolution met l'entreprise scolaire sur le même pied que les autres. Elle va exiger d'elle le même effort d'adaptation pour que les capitaux investis soient rentables, pour que le rendement de l'appareil scolaire, dans tous les secteurs, soit assuré et c'est pourquoi on parle aujourd'hui de planification en éducation.

La planification, telle qu'elle a été définie lors d'une conférence convoquée à Washington par l'Unesco, en 1958, est « un processus continu et méthodique qui comporte l'application coordonnée des méthodes de la recherche sociale et des principes d'ordre pédagogique, administratif, économique et financier avec la partici-

pation et l'appui de l'opinion publique, afin d'assurer à la population, en fonction d'objectifs gradués et nettement définis, une éducation permettant à chacun de réaliser ses possibilités et de contribuer plus efficacement au développement social, culturel et économique du pays ».

Planifier, c'est étudier objectivement les problèmes et leur apporter les solutions adéquates afin que l'éducation publique réponde à sa fonction sociale qui est de mettre à la disposition de la collectivité, dans les divers secteurs des activités humaines, les travailleurs dont ils auront besoin, en quantité et surtout en qualité. Nous allons au-devant d'un dirigisme plus ou moins réglementé dans l'acheminement des élèves de toutes catégories, vers les diverses voies d'études et de préparation professionnelle qui s'ouvrent devant eux, dans un système scolaire et social déterminé.

La planification de l'éducation s'impose comme une nécessité car il ne vient à l'esprit de personne de douter de l'importance que revêt dans le processus du développement économique et social la mise en valeur des ressources humaines susceptibles de le favoriser.

Les récents progrès de l'économie et de la technologie de l'éducation, de la pédagogie comparée, de la démographie, de la sociologie, de la psychologie, ont apporté de nouveaux éléments d'information et de nouvelles données utiles à la planification de l'enseignement. C'est pourquoi la récente conférence générale de l'Unesco a décidé la création d'un **Institut international de planification de l'éducation** dont les objectifs seront de répondre aux questions suivantes :

- Comment conçoit-on le rôle de l'éducation dans le développement culturel, social et économique du pays ;
- Dans quelle mesure l'enseignement répond-il en qualité et en quantité, aux besoins du pays dans ce domaine ;
- Dans quelle mesure est-il possible d'effectuer des modifications ou des améliorations (dans l'organisation, le contenu et la méthode de l'enseignement) de façon à répondre aux besoins du pays en matière d'enseignement ;
- Quelles réformes ou modifications convient-il d'apporter à la législation actuelle de l'enseignement ;
- Dans quelle mesure les secteurs publics et privés peuvent-ils financer une extension et une amélioration de l'enseignement qui permettent de répondre le mieux possible aux besoins du pays dans ce domaine ;
- Quelles modifications convient-il d'apporter à l'administration de l'éducation afin de la rendre plus efficace.

En vue de déterminer ces objectifs, il sera fait appel :

a) à la compétence individuelle des éducateurs, philosophes, historiens, hommes d'Etat, sociologues et économistes ;

b) aux compétences collectives : recommandations internationales, conclusions de congrès, stages d'études et commissions ; annuaires ; principes culturels et religieux ; principes politiques ; précédents juridiques ; enquêtes sur la situation scolaire ;

c) à l'éducation comparée descriptive et explicative des grands courants pédagogiques.

L'Institut organisera des cours, des séminaires et des colloques destinés à de hauts fonctionnaires et à la préparation à une fonction nouvelle : celle de planificateurs de l'enseignement. Il s'efforcera de contribuer à la synthèse des connaissances existantes et des expé-

riences acquises en la matière et à la recherche de nouvelles conceptions et méthodes de planification.

Nous signalons, à nos lecteurs, deux publications récentes de l'Unesco :

1. La Planification de l'enseignement, répertoire pré-

liminaire. Revue analytique de l'éducation. Vol. XIV, no 2, 1962.

2. Principes de la planification de l'enseignement. Etudes et documents d'éducation, no 45, 1963.

R. D.

Mathématique actuelle I

Aujourd'hui s'ouvre la série d'articles annoncés sur l'orientation nouvelle des études mathématiques. Rapelons que ces textes ont été préparés avec grand soin, durant de longs mois, par une équipe de professeurs vaudois, et rédigés par M. Théo Bernet, maître au Collège de Vevey. L'« Educateur » leur en sait à tous vivement gré.

Divers articles de l'« Educateur », et d'autres revues aussi, ont probablement déjà rendu le lecteur attentif au fait « qu'il se passe quelque chose du côté de l'enseignement des mathématiques ». Qu'en est-il exactement ?

D'une certaine manière, c'est très vite dit. On a cru et répété que les mathématiques étaient immuables, (2 et 2 feront toujours 4, n'est-ce pas ?) ; que leur précision et leur valeur logique les garantissaient contre l'injure du temps et contre toute nécessité de révision. Mais pendant ce temps les mathématiques ont fait des pas de géant et l'école n'a pas suivi. On pensait que les progrès des mathématiques se faisaient à l'extrême pointe des théories les plus difficiles et que cela ne concernait pas la petite arithmétique des premières années de l'école primaire, ni les éléments d'algèbre ou de géométrie enseignés dans les classes « primaires supérieures » ou celles des collèges secondaires. Pendant ce temps, ces progrès-là, justement, permettaient de voir tout le reste avec des yeux nouveaux et de refondre le tout selon une optique combien plus claire et plus efficace.

En physique ou en chimie, personne ne se permettrait d'enseigner sans tenir compte des connaissances acquises au XXe siècle sur la structure de l'atome : noyau, couches électroniques, etc. Mais on trouve tout à fait naturel d'enseigner l'arithmétique avec l'optique de 1880, l'algèbre aussi et la géométrie même avec celle de l'an 400 av. J.-C. (Voilà plus de 2000 ans que l'on répète les erreurs qu'a faites Euclide. Certes, il n'y a pas encore bien longtemps qu'on les a décelées, mais on n'a plus maintenant le droit de continuer de les transmettre.)

D'un autre côté, ce n'est pas dit si vite que cela, et il faudrait expliquer beaucoup de choses, car c'est par manque d'information que l'école a pu en venir où elle est. Il n'y a qu'une manière de se persuader véritablement de l'intérêt et de l'utilité de la mathématique moderne, c'est d'en faire. En attendant, le lecteur voudra bien accepter ce qui suit sans demander immédiatement des explications de détail.

Les progrès que les mathématiques ont fait pendant ces cent dernières années ont eu des conséquences que l'on peut classer sous les trois points suivants, — d'ailleurs de façon très arbitraire :

a) Création de notions nouvelles, en particulier dans la théorie des ensembles et en logique, amenant des modes de pensée nouveaux et plus efficaces. Ces notions permettent de traiter de multiples questions que

l'on ne croyait pas être du ressort des mathématiques. Certaines de ces notions sont suffisamment courantes pour qu'il faille les enseigner à l'école. (En suivant, comme pour n'importe quelle notion, un ordre progressif qui va des cas particuliers plus ou moins « concrets » à une abstraction poussée plus ou moins loin suivant les aptitudes des élèves.) Il est fondamental que la nouvelle génération puisse profiter de certains des nouveaux modes de pensée dont on dispose maintenant.

b) Application de cette nouvelle perspective aux notions plus anciennes. On s'aperçoit que certaines sont devenues inutiles et qu'un bon nombre rendent possibles des confusions et créent des incohérences inaperçues auparavant, mais qui ne sont pas moins incompatibles avec l'idée même de mathématique. Les mathématiques traditionnelles sont donc élaguées et affinées. Il est évident que l'enseignement ne peut pas ne pas tenir compte de ces changements, et qu'il faut se mettre à enseigner les notions sous leur nouvelle forme.

c) Les notions nouvelles se trouvent avoir ceci de particulier qu'elles s'appliquent à toutes les branches des mathématiques : arithmétique, algèbre, géométrie, calcul vectoriel, calcul différentiel et intégral, calcul des probabilités, etc. On a découvert en elles ce qu'il y a de commun à toutes ces parties et mis en évidence une profonde unité dans ce qui est maintenant la mathématique. Cette unité s'exprime dans le symbolisme, dans la nomenclature et dans les modes de raisonnement. Il importe qu'elle s'exprime aussi dans l'enseignement, faute de quoi l'on donne aux élèves une idée déformée de ce qu'est la mathématique.

Mais encore une fois, les preuves de ce qui est avancé ci-dessus n'ont de sens que pour les personnes qui ont pu en juger par leur expérience personnelle. Pour cela, il faut être initié au langage de la mathématique dite « moderne » et il faut avoir eu l'occasion d'en voir les multiples applications.

La rédaction de l'« Educateur » a eu la très grande amabilité d'ouvrir ses pages à quelques maîtres de la Société vaudoise des maîtres de mathématiques pour présenter une initiation à ce point de vue nouveau. La mathématique ne peut être « vulgarisée » au sens où on le prend souvent : simplifiée, et faussée si c'est nécessaire, jusqu'à ce que l'effort pour comprendre soit quasi nul. Il ne sera pas possible d'éviter l'effort au lecteur : à partir d'un certain moment, les articles prendront la forme d'un cours, avec définitions, raisonnements, exercices et problèmes même. Sans quoi ce ne serait pas de la mathématique. Les premiers articles, cependant, destinés à être une introduction sans prétention, constitueront des sortes de « fenêtres ouvertes » sans lien directement visible. Ils permettront au lecteur de s'habituer à une certaine optique, et à de nouvelles notions. Ils éclaireront peut-être d'un jour nouveau certains aspects de l'enseignement traditionnel. Leur but sera atteint s'ils amènent le lecteur à se poser des questions.

Ecole et orientation professionnelle

Sous les auspices de l'ASOPPA (Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis), une commission formée de représentants des principales associations d'enseignants de la Suisse et de représentants de l'orientation professionnelle a été constituée. Elle a tenu sa première séance le 28 février dernier à Zurich (séance où notre collègue P. Turruvanni, de Pully, représentait la SPR-réd.).

Ses buts sont de recenser les liens existants entre l'école et l'orientation et d'étudier les moyens propres à les améliorer.

Si dans un proche passé, l'élève en âge d'être libéré des écoles pouvait, dans sa famille, dans son milieu, se faire une idée des possibilités d'emploi que l'économie lui offrait, ce temps est révolu. Le développement de la technique a entraîné la création d'une foule d'emplois nouveaux et souvent méconnus. Il est frappant de constater que les jeunes, ainsi que leur famille, ne connaissent plus ou mal les différentes activités qui s'exercent autour d'eux. Dans les cas extrêmes, le métier du père même est ignoré.

Une des causes de cette ignorance est due à l'apparition de plus en plus généralisée d'entreprises toujours plus vastes, au sein desquelles l'individu perd la vue d'ensemble de cette organisme, ceci à tous les échelons, sauf peut-être à celui des cadres supérieurs.

Le jeune homme ou la jeune fille va être assimilé par une entreprise dans laquelle on lui demandera de collaborer.

Il ou elle n'a aucune idée de la définition de l'entreprise, il faut donc l'en informer.

Jusqu'à maintenant, dans sa famille ou à l'école, ses activités ont été le plus souvent individuelles et, voilà que sans autre préparation, on attend de lui un esprit de collaboration.

On comprend que le choc soit brutal, si nous ne comblons pas ces lacunes, il le sera d'autant plus que notre économie tend à s'organiser en grandes entreprises dans lesquelles on s'intègre ou dont on est rejeté.

Pour pallier ce manque de connaissances, il est de toute importance d'intensifier l'information professionnelle.

L'orientation vers une profession déterminée est grandement facilitée si les élèves sont objectivement renseignés sur les possibilités qui s'offrent à eux. Cette orientation intervient à la fin de la scolarité et parfois déjà en cours de celle-ci. Elle est basée sur les goûts du candidat et sur le capital, connaissances et aptitudes amassées et développées durant ses études. Elle est donc intimement liée à l'école à laquelle elle fait suite et, par l'intermédiaire de l'apprentissage, conduit l'adolescent dans la vie active. Ce moment du choix peut être grandement facilité et devient une décision spontanée du jeune si l'information professionnelle a été soigneusement faite.

Pour accomplir ce travail, il apparaît qu'une étroite collaboration école - orientation professionnelle doit s'établir.

Dans un rapport très fouillé, M. Heiniger, secrétaire général de l'ASOPPA, présenta les différents aspects du problème.

On remarque, en parcourant les différents règlements et plans d'études des cantons suisses, que seuls les cantons très industriels portent au programme ce travail d'information. Dans bon nombre d'autres cantons, des essais sont faits pour informer les élèves. Il

serait souhaitable que ce travail se généralise. Dès lors les questions suivantes se posent :

1. A qui ce travail appartient-il? Au maître? A l'enseignant? A leur collaboration?
2. Quand le faire? A quel âge?
3. Quand le faire? Durant les heures d'études ou en dehors?
4. Où le faire? En classe ou dans un autre lieu?
5. Quel temps y consacrer?
6. Quels moyens mettre à disposition des personnes responsables?
 - a) Documentation.
 - b) Films.
 - c) Projections fixes.
 - d) Magnétophone.
7. Comment présenter cette matière?
 - a) Par des leçons de connaissance des métiers.
 - b) Par des conférences. Qui doit les donner? Les enseignants ou les gens de métiers?
 - c) Par des visites. Qui doit-on y envoyer? Tous les élèves? Seulement ceux qui disent s'intéresser à l'activité présentée au risque de priver les autres d'informations qui leur échappaient et qui pourraient encore influencer leur choix? Combien d'élèves grouper? Quel temps leur accorder?
 - d) Par des stages. De quelle durée? Sous quelle responsabilité? Sous quelle surveillance?
8. Pour que cette information soit plus complète, pour que les jeunes comprennent non seulement ce qu'on attend d'eux uniquement sur le plan professionnel mais qu'ils saisissent dans quel circuit économique ils vont entrer ne faudrait-il pas leur donner quelques notions d'économie?
9. S'il appartient au corps enseignant d'assurer cette tâche comment le préparer? Déjà en cours d'études comme c'est le cas dans certains cantons de Suisse alémanique? Par des cours ultérieurs volontaires?

Voici les principaux points auxquels cette commission s'attachera à trouver une réponse, en se basant sur les expériences faites, et en vue de donner à tous des indications pour améliorer ce secteur de la formation des jeunes.

C'est dans cet esprit que cette commission désire travailler au sein de la grande entreprise «Enseignement» dont la production tend à la formation d'une jeunesse heureuse, équilibrée, éduquée, et plus ou moins instruite. Pour ce faire, elle requiert la complète collaboration de tous les éducateurs à quelque degré qu'ils appartiennent.

V • i • t • a • m • i • n • e • s

On s'aperçoit, lorsqu'on a un peu vécu, que le temps perdu a été souvent le meilleur de notre existence. Je plains finalement les gens qui auront passé la durée du voyage à parler dans le compartiment de choses «utiles» sans regarder à la portière. A quoi sert tant de débats, de luttes, d'orgueilleuses entreprises? Je ne regrette rien de mes flâneries, rien de tout ce qui aujourd'hui compose mes souvenirs et me convainc d'une certaine grâce de la vie dont je voudrais bien convaincre à mon tour les jeunes hommes qui cherchent un rayon dans les ombres dont le monde est couvert.

Guermantes.

Travail orthographique et collection d'exemples

L'« Educateur » du 8 mars 1963 présentait un extrait de l'« Ecole nouvelle française » consacré à une technique intéressante à plus d'un titre dans un vaste domaine : l'enseignement de l'orthographe.

A côté du procédé présenté (possibilité de recourir à tous les moyens d'information ordinaires), il peut être utile de rappeler celui que M. R. Dottrens a mis au point le premier, sauf erreur : *la collection d'exemples*. On lit, dans l'« Enseignement individualisé » (1936), la présentation concise d'une des multiples expériences conduites à Genève par ses soins :

« L'orthographe a été acquise par l'établissement progressif de séries d'exemples trouvés ou recherchés par les enfants. Ces séries constituées en tableaux ont donné lieu à des observations variées faisant suite à celles du début d'après lesquelles elles avaient été collectionnées, à des vérifications individuelles et collectives dans des textes. » (pp. 57-58).

L'Ecole du Mail avait alors proscrit la dictée, utilisant d'autres voies (non moins efficaces, hâtons-nous de le relever !) pour l'acquisition de l'orthographe.

Depuis ce temps, la dictée paraît avoir reconquis quelque crédit. Encore faut-il qu'elle soit pratiquée comme il convient, c'est-à-dire qu'elle s'accompagne d'une préparation préalable aussi profonde que possible et d'une correction intelligente (1).

Revenons à la collection d'exemples. Il est aisément, dans un classeur, à la rigueur dans un cahier, d'en établir une à partir des critères suivants : s'astreindre, soit en cours de préparation (préventif), soit après la dictée si une faute se maintient à une fréquence alarmante (curatif) à relever l'exemple, puis à l'assortir d'exemples identiques, ou contrastants. Dans la plupart des cas, ce travail peut bénéficier de l'apport des élèves : gain de temps appréciable lors de l'établissement d'une collection et surtout participation des intéressés !

Soit, par exemple, la confusion courante, jusque vers 15-16 ans parfois, entre l'indicatif présent à la première et à la troisième personne du singulier et le substantif homonyme. Type : je, il laboure ≠ le labour, je, il réveille ≠ mon réveil... Une classe peut fournir une quantité considérable d'exemples analogues.

— Pas la mienne ! affirmeront certains, (trop) sûrs de l'apathie de leur auditoire en pareil cas.

Le maître peut alors, mais alors seulement, s'en mêler et fournir la matière (2).

On obtient, en fin d'année, un recueil précieux à plusieurs points de vue. Il permet, par exemple, de traiter l'essentiel de l'orthographe grammaticale sur le vif, pour ainsi dire. En outre, il peut s'augmenter à volonté, rien n'empêchant l'élève de le compléter à son tour plus tard. Il permet enfin de nombreux exercices de révision et d'application portant sur des points précis — seul moyen de lutter avec quelques chances d'efficacité contre des erreurs invétérées, celles qu'on traque dans les deux ou trois dernières années scolaires, par exemple.

(1) Les collègues disposant de peu de temps pour leur information professionnelle liront avec profit « L'orthographe », par Pierre Burney (Que sais-je ? No 685). Remarquable étude sur la pédagogie de l'orthographe, entre autres fragments de cette excellente et brève synthèse.

(2) Il évitera avec soin les remarques formulées par la négative. Elles sont psychologiquement malheureuses, et d'un rendement pauvre. Ex. : On ne met pas d'accent sur e suivi d'un x ou d'une double consonne ! (Maurice Nicoulin, livret d'orthographe, SPR, No 87).

Mais surtout, un tel recueil a été construit à partir des travaux de chacun. Cela suffit pour le hausser au-dessus des recueils imposés ou des manuels d'orthographe, qui en général donnent dans la chinoiserie tracassière.

Seulement, il conviendrait que la préparation d'un recueil d'exemples typiques fût entrepris sur *plusieurs années*. C'est ce qu'a bien vu M. Pierre Burney. « L'enfant, écrit-il, sent alors qu'il travaille pour toujours — ou du moins pour longtemps ».

De là, il est également aisément de passer aux fiches individuelles ; strictement appliquées à un cas déterminé, elles peuvent faire merveille, bien qu'elles ne soient jamais la panacée. Notre Guilde SPR, comme tant d'autres entreprises, a déjà édité plusieurs centaines d'entre elles. Mais il convient de rappeler que les fiches les plus efficaces sont et seront toujours, dans le domaine de l'orthographe, celle que le maître crée pour tel élève, sachant les divers paliers à franchir jusqu'à totale maîtrise, en d'autres termes jusqu'à l'acquisition d'un automatisme.

Quelques ouvrages spécialisés peuvent rendre service dans l'établissement rapide d'exemples. A citer tout d'abord, l'excellent et inépuisable « Dictionnaire des difficultés de la langue française » (Larousse), le « Cours supérieur d'orthographe » de E. et O. Bled (Hachette), le « Dictionnaire des rimes françaises », de Martinon (Larousse).

Robert Genton

Ces chiffres seront-ils à l'Exposition ?

En 1960, la Suisse a consacré le 2,88 % du revenu national à l'instruction publique sous toutes ses formes, soit un peu moins, proportionnellement qu'en... 1938.

Dans ce domaine, et toujours en regard des revenus nationaux, notre pays venait au 8e rang des 19 nations européennes, après les Pays-Bas, la Suède, la Norvège, l'Angleterre, la France, l'Italie (tiens !) et le Danemark. Nous demeurons assez en dessous de la moyenne européenne (3,21 %) et loin derrière l'URSS (3,74 %) et les Etats-Unis (4,53 %).

Si ces chiffres n'entament pas ce qui pourrait nous rester d'illusions quant à notre fameuse avance scolaire (ô Pestalozzi !), c'est que notre optimisme est à la mesure de notre insouciance.

Nous n'assortissons pas ces données froidement statistiques de commentaire autre que cet entrefilet (discret), lu ce jour dans un quotidien lausannois :

« L'Association suisse pour l'utilisation des fruits et du raisin a tenu à Berne une assemblée publique. M. O. Kellerhals, directeur de la régie fédérale des alcools, a indiqué qu'à la suite de la haute conjoncture économique, la consommation de l'eau de vie avait augmenté de 40 % ces dernières années. Aujourd'hui, on dépense annuellement pour les boissons 1 milliard 400 millions de francs, pour le pain 300 millions, pour le lait 600 millions et pour les écoles 700 millions. On boit de nos jours cinq fois plus de whisky qu'il y a sept ans. »

Santé !

J. P. R.

Etude de texte

(Papa nous avait dit que la mante religieuse était un animal féroce et sans pitié ; qu'on pouvait la considérer comme le tigre des insectes, et que l'étude de ses mœurs était des plus intéressantes...)

Le « pregadiou » tomba sur la fourmilière dans sa position naturelle, ses pinces repliées et ses quatre pattes sur le sol. Mais au bout de chacune d'elles, il y avait quatre fourmis qui s'accrochaient implacablement par leurs mandibules téstanisées, tandis qu'elles s'agrippaient au gravier : ainsi maîtrisé par ces lilliputiennes, le tigre ne pouvait pas plus bouger que Gulliver.

Cependant, de ses pinces restées libres, il attaquait tour à tour chacun de ses ancrages et en ravageait le personnel. Mais avant même que les bestioles tronçonnées ne fussent retombées de ses mandibules, d'autres avaient pris leur place et c'était à recommencer.

Cependant, je remarquai que les réflexes des pattes ravisseuses n'étaient plus ni aussi rapides, ni aussi fréquents. J'en conclus que le « pregadiou » commençait à perdre courage à cause de l'inefficacité de sa tactique et qu'il allait sans doute en changer. En effet, au bout de quelques minutes, ses attaques latérales cessèrent complètement.

Les fourmis abandonnèrent aussitôt sa nuque, son buste, son dos, et il resta debout, immobile, les pinces en prière et le torse presque droit sur les quatre grandes pattes qui frémisaient à peine.

Paul me dit : « Il réfléchit. »

Ses réflexions me parurent un peu longues, et la disparition des fourmis m'intriguait : je me couchai donc à plat ventre, et je découvris la tragédie.

Sous la queue à trois pointes du tigre pensif, les fourmis avaient agrandi l'orifice naturel : une file y entrait, une autre en sortait, comme à la porte d'un grand magasin à la veille de Noël. Chacune emportait son butin, et les diligentes ménagères déménageaient l'intérieur du « pregadiou ». Le malheureux tigre, toujours immobile, n'avait pas les moyens faute de jeux de physionomie ou d'expression vocale, d'extérioriser sa torture ou son désespoir, et son agonie ne fut pas spectaculaire. Nous ne comprîmes qu'il était mort qu'au moment où les fourmis des ancrages lâchèrent le bout de ses pattes et commencèrent à dépecer la mince enveloppe qui l'avait contenu. Elles scièrent le cou, coupèrent le buste en minces tranches régulières, épulchèrent les pattes et désarticulèrent élégamment les terribles pinces, comme fait un cuisinier pour un homard.

Le tout fut entraîné sous terre et rangé, au fond de quelque magasin, dans un ordre nouveau.

Il ne resta plus sur le gravier que les belles élytres vertes, qui avaient volé glorieusement au-dessus des jungles de l'herbe, et qui terrorisaient la proie ou l'ennemi. Méprisées par les ménagères, elles avouaient tristement qu'elles n'étaient pas comestibles.

Marcel Pagnol

(Souvenirs d'enfance : *La gloire de mon père.*)

VOCABULAIRE

Les mandibules. *d'un oiseau - d'une fourmi - de*
Maîtriser. *Le dompteur maîtrise..... ; maîtrise ses nerfs ; un élève maîtrise..... ; maîtrise*
Ravager. *La tempête ravage les côtes. (trouve 3 sujets et c.o.d.).*

Ravir. (dérober) *Ali-Baba a ravi le trésor. Ce concurrent m'a ravi..... ; a ravi tous mes bijoux ; a ravi (être comblé, content). Je suis ravi de ; mon père est ravi de ; sont ravis du spectacle ; sont ravies de*

Fréquent. *De fréquentes ; un fréquent ; de fréquents ; une fréquente.*

Intriguer. *Cette énigme m'intrigue (trouve 3 sujets).*

Comestible. *(qui peut servir à l'alimentation de l'homme). Des champignons ; 3*

Combustible. *(qui peut brûler) Une huile ; 3*



QUESTIONNAIRE

1. Pourquoi appelle-t-on « pregadiou », la mante religieuse ? Quelle expression du texte nous le rappelle ?
2. Comment la mante s'empare-t-elle de sa proie ?
3. Que se passe-t-il pendant que le pregadiou cherche à se débarrasser de ses garde-pattes ?
4. Dans l'avant-dernier paragraphe, Pagnol enfant ne cache pas sa sympathie pour les fourmis. Donnes-en des preuves !
5. Pourquoi les souffrances de la mante ne l'émeuvent-elles pas ?
6. Un proverbe bien connu est confirmé par cette histoire. Lequel ?
7. Quel titre donnerais-tu à ce texte ? Une expérience intéressante - *La mort du pauvre pregadiou - La victoire des vaillantes fourmis - ou... un titre de ton cru !*
8. Etablis le plan du morceau, et résume en une courte phrase chaque moment du drame.
9. De quelles qualités font preuve les fourmis dans cette histoire ? Notes-en au moins 5.

Suite ci-contre

DOCUMENTATION

« Animaux de tous pays » (*Sylva*) Vol. 1, p. 108, « Les fourmis parasol » ; Vol. 2, p. 106, « La mante religieuse ».

« Les insectes », vol. 1. (Collection « Les beautés de la nature », Delachaux et Niestlé, Neuchâtel), « Les mantes », p. 73 à 77.

« Les insectes », vol. 2. (« Les fourmis », p. à .

J.-H. Fabre, « Souvenirs entomologiques », vol. 5, p. 309 à 368.

Il est tiré du texte et des exercices une feuille pour l'élève, au prix de 5 c l'exemplaire. Adressez les commandes à Chs Cornuz, instituteur, Le Chalet-à-Gobet s/Lausanne. Une carte postale ou un simple coup de téléphone suffisent pour « s'abonner » à la lecture fouillée du mois dont le groupe de Lausanne continue à assurer la publication.

SVTM - RS et Guilde de Travail, Techniques Freinet
Grande action d'imprimerie scolaire

Nous offrons en souscription le matériel d'imprimerie scolaire complet comprenant :

Presse, casse longue, rouleau encreur, plaque à encrer, composteur pour corps (au choix) 10, 12, 14, 18, 24 caractères dans ces mêmes corps, porte-compositeurs, interligues et, en cadeau, 1 tube d'encre et 1000 feuilles de papier journal.

Prix de devis : Fr. 280.—

Prix de souscription : Fr. 240.—

Soit économie de : Fr. 40.—

C'est une occasion à ne pas manquer.

Délai de souscription : 30 juin.

Livraison : 1er octobre.

Souscriptions à adresser à :

Jean Fluck, Valmont 3, Lausanne

Début de l'année scolaire

Bref tour d'horizon

La situation à l'étranger

A quatre exceptions près, comme chacun le sait, l'année scolaire débute partout dans le monde en automne. Les écoliers commencent l'année scolaire au printemps seulement :

a) En République fédérale allemande (sans la Bavière).

b) Au Liechtenstein.

c) Dans 20 cantons suisses.

d) Au Japon.

En ce qui concerne nos pays voisins du Liechtenstein et de la République fédérale allemande, il est permis de constater ce qui suit :

1. L'inspecteur des écoles de la principauté du Liechtenstein a déclaré que dans ce pays de 16 000 habitants, l'année scolaire débutera en automne dès que le canton de Saint-Gall voisin aura pris une décision dans ce sens.

2. Dans les Etats de la République fédérale allemande, la question du début de l'année scolaire en automne est l'objet de vives discussions. En 1959 déjà, la Conférence des vacances de Kiel, à laquelle étaient représentés les ministres des cultes des Etats fédéraux, constatait :

« Le début de l'année scolaire en automne est le régime scolaire le plus normal et le plus adéquat, aussi bien du point de vue de l'école, de ses buts que de la santé des élèves et du corps enseignant, de la famille, de la vie économique que du tourisme. »

Le correspondant de Stuttgart de la « Süddeutsche Zeitung » écrit à ce propos :

« M. Rust, directeur au ministère des cultes à Stuttgart, déclare que dans l'Etat de Bade-Wurtemberg on aimerait faire débuter l'année scolaire en automne le plus vite possible. M. Rust représente ce pays au comité des écoles de la Conférence des ministres des cultes. Il ajoute que Bade-Wurtemberg a été le premier Etat de la République fédérale allemande à vouloir adopter le régime appliqué en Bavière et dans les pays étrangers. Malheureusement et malgré le désir général, ce nouveau régime, qui doit être admis par les diétés, ne pourra guère entrer en vigueur avant 1965. »

La situation en Suisse

En Suisse, cinq cantons font débuter l'année scolaire en automne. Ce sont : Genève, le Valais, le Tessin, les Grisons et Fribourg pour cinq localités importantes (Fribourg, Bulle, Romont, Estavayer-le-Lac, Châtel-Saint-Denis).

Des motions présentées dans ce but ont été approuvées par les Grands Conseils des cantons suivants : Argovie, Berne, Lucerne, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, Saint-Gall, Vaud et Zurich, tandis qu'il existe des efforts tendant à faire introduire le début de l'année scolaire en automne dans les cantons d'Argovie, de Soleure, de Saint-Gall, de Zoug et de Zurich. Une commission d'experts installée par le Conseil d'Etat, étudie le problème à Schaffhouse.

Le Grand Conseil du canton de Lucerne a adopté en première lecture, dans sa séance du 12 novembre 1962, l'article 9 mentionné ci-après de la loi sur l'enseignement, qui dit à l'alinéa 1 :

L'année scolaire des écoles primaires et secondaires, commence au plus tôt le second lundi d'août et au plus tard le second lundi de septembre.

Lors de la deuxième lecture, prévue pour le printemps 1963, il restera à fixer la date de l'entrée en vigueur de cette disposition.

Une fois prise la décision du canton de Lucerne, les efforts rendant à faire introduire le début de l'année scolaire en automne dans les autres cantons seront poursuivis. Il y a tout lieu de penser que les quatre cantons de la Suisse centrale suivront sans tarder l'exemple de Lucerne et il est probable que dans quelques années, la République fédérale allemande, le Liechtenstein et la Suisse connaîtront, aussi bien que les autres pays européens, le début de l'année scolaire en automne.

Exposition nationale 1964, Lausanne

Reportage national des écoliers suisses *

Les organisateurs nous informent qu'à la suite des dernières dispositions prises par les différents départements de l'instruction publique, la date du début des travaux d'élèves est modifiée comme suit :

Classes du Jura bernois, 1er juin.

Classes du canton de Vaud, 2 septembre.

Classes du canton de Neuchâtel, 9 septembre.

Classes du canton de Genève, 7 octobre.

* Voir « Educateur » du 19 avril 1963.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie



La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

FAITES CONFIANCE A NOTRE MAISON QUI A FAIT SES PREUVES DEPUIS 1891

Qualité et élégance



Rochers de Naye

sur Montreux - 2045 m. s. m.

Le belvédère de la Suisse romande - Jardin alpin - Excellent hôtel-restaurant - Dortoirs confortables - Prix spéciaux pour écoles

Très important: Demandez la brochure des itinéraires de courses, remise gratuitement par la direction des Chemins de fer montreusiens à Montreux, tél. 61 55 22

Très belles occasions... avec garantie

1 projecteur KODASCOPE, 16 mm sonore, 1 projecteur MICRON XXV, 16 mm sonore. Ecrans: 2 m X 2 m et 180 X 130. 1 projecteur LEITZ PRADO avec films et diapos. 1 projecteur ANJOU avec films et diapos. 1 caméra REVERE avec 3 objectifs.

Tél. (032) 2 84 67 (heures des repas) ou écrire à l'Imprimerie Corbaz, Montreux.

CHAUMONT

à 30 minutes de Neuchâtel par funiculaire ou 15 minutes en auto

Hôtel Chaumont et Golf

Menus soignés — Service à la carte
Au bar: ses quick lunches — 70 lits
Tél. (038) 7 59 71 (72)

A. BOIVIN

La saison des courses d'école est revenue !

Et pourquoi pas cette année en autocar ?

Demandez, sans engagement, un devis pour les projets qui vous intéressent.

Autocars FISCHER

MARIN
Neuchâtel
Tél. 7 55 21

Université de Genève

Cours pour la formation de logopédistes

L'Institut des sciences de l'éducation de Genève, de concert avec la Société romande de logopédie et le Centre logopédique « Les Hirondelles » à Lausanne, organisent un nouveau cours de logopédie visant à former des thérapeutes pour le traitement de sujets entendants atteints de troubles de la parole, du langage oral ou écrit. Ce cours fait suite à celui donné de 1961 à 1963, auquel participeront une quinzaine de candidats. Il débutera en octobre 1963 si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Le cours est de 2 ans. Pendant la 1ère année, la plupart des cours, stages et séminaires ont lieu à Genève, tandis que la 2e année, qui consiste essentiellement en stages, les candidats poursuivent leur formation à Genève, Lausanne ou Neuchâtel, selon leur domicile.

Conditions d'admission: maturité, baccalauréat, brevet d'instituteur ou autre diplôme jugé équivalent.

Etre de langue française.

Avoir une ouïe et une expression verbale, orale et écrite correspondant aux exigences de la profession.

La demande d'admission, avec curriculum vitae, doit être manuscrite et être adressée jusqu'à fin juin 1963 à Mme Brunner, directrice de la clinique logopédique de Lausanne, secrétaire de la Société romande de logopédie. Tél. (021) 26 74 72.

HOTEL du VIEUX-BOIS

CHAUMONT (NE)

Tél. (038) 7 59 51

Assiettes - Soupe - Restauration

Place pour jouer

Jean-Charles,

l'auteur du livre tiré en 8 mois à 800 000 exemplaires

LA FOIRE AUX CANCRES

signera, le vendredi 10 mai à l'Innovation à Lausanne, et le samedi 11 mai au Grand Passage à Genève, son dernier-né

LE RIRE EN HERBE

Voilà le livre idéal pour des vacances sous le signe de la bonne humeur et pour une totale décontraction.

Jean-Charles

Le rire en herbe (Ed. Calmann-Lévy)

Fr. 8.50



La foire aux cancres

Fr. 7.90



Les perles du facteur

Fr. 8.20



Les nouvelles perles du facteur

Fr. 7.90



Histoires à ne pas mettre entre toutes les mains

Fr. 7.90

en vente dans toutes les librairies.

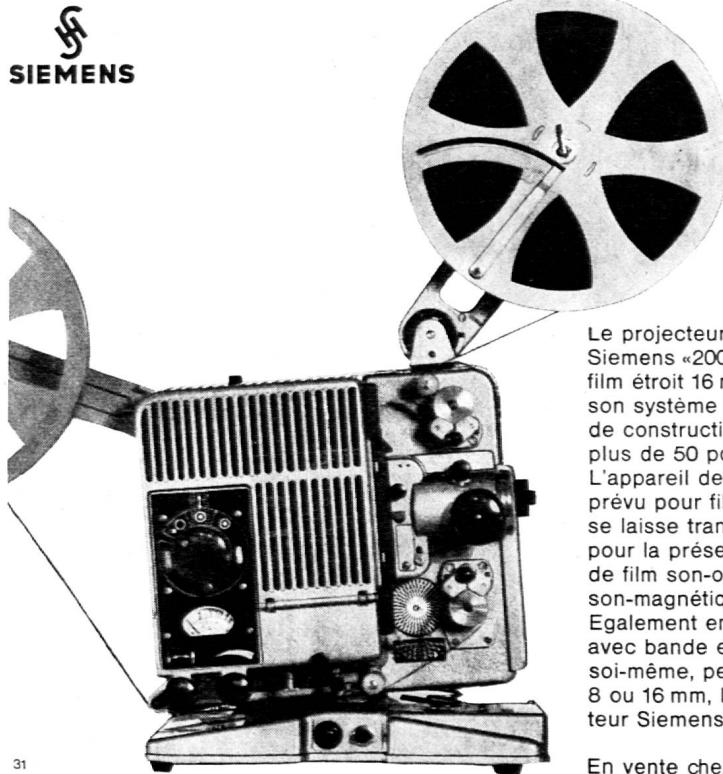
Vous êtes cordialement invités à visiter notre nouvelle exposition de matériel didactique, jeux, livres scolaires, dans nos nouveaux locaux

5, rue du Simplon, app. 105.

J. Muhlethaler, Genève

Tél. 36 44 52/51


SIEMENS

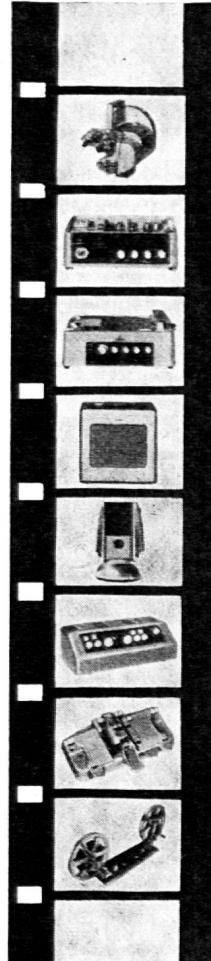


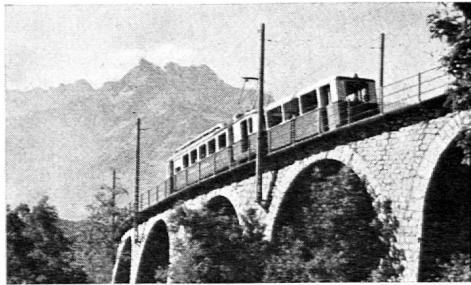
Le projecteur Siemens «2000» pour film étroit 16 mm avec son système de «boîte de construction» offre plus de 50 possibilités. L'appareil de base prévu pour film muet se laisse transformer pour la présentation de film son-optique ou son-magnétique. Egalemennt en service avec bande enregistrée soi-même, perforée à 8 ou 16 mm, le projecteur Siemens «2000»

En vente chez votre marchand-photographe

Plus de
50
possibilités!

démontre une fois de plus sa sûreté. De l'appareil muet jusqu'au studio sonore, le projecteur Siemens «2000» répond dans tous les cas aux désirs de l'amateur individuel et aux besoins variés des écoles, du commerce et de l'industrie. Pour la manutention des films, l'enrouleur, la colleuse et tous les autres accessoires Siemens sont un précieux auxiliaire.





Les automotrices du chemin de fer AIGLE - LEYSIN desservent une région idéale pour courses d'écoles et touristiques : Plateau de Prafandaz, lacs d'Aï et de Mayen, La Berneuse, tours d'Aï et de Mayen.

Tarif pour écoles en 2e classe

Parcours	1er degré jusqu'à 16 ans	2e degré de 16 à 20 ans		
Aigle	s. c.	A R	s. c.	A R
Leysin-Village	0.80	1.20	1.40	2.10
Leysin-Feydey	1.00	1.50	1.60	2.40

Billets d'excursion, valables un jour : Aigle - Leysin - Berneuse (Aï), 2048 m., en téléférique, à Fr. 7.50 - Enfants Fr. 4.—.

Funiculaire Lugano - Monte San Salvatore

Panorama splendide

*

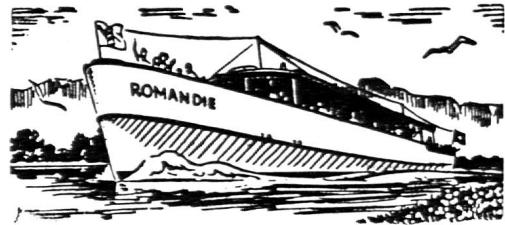
La plus belle promenade de la région

*

Tarif spécial pour écoles



La belle croisière sur les eaux du Jura



NEUCHATEL - NIDAU - BÜREN - SOLEURE

Courses horaires et spéciales pour sociétés et écoles

W. KOELLIKER, PORT, NEUCHATEL

Tél. (038) 5 20 30 Ainsi qu'aux bureaux rens. CFF

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud). Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques. Catarrhes des muqueuses. Troubles circulatoires. Phlébites.

RHUMATISMES

Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal. Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie.

Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche. Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.

Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

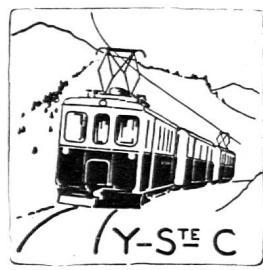
(Haute-Savoie)

au terminus du tram No 8 **Genève-Veyrier**

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève-Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 24 Pas de l'Echelle.



La course d'école idéale !

Sainte-Croix Le Chasseron L'Auberson

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon. Tél. (024) 2 22 15.

Charmey

LES DENTS VERTES

Un but rêvé pour vos promenades scolaires

Télécabine : long. 3160 m, dénivellation 745 m. Cabines confortables à 4 places.

Restaurant : altitude 1650 m, terrasse, salle pour pique-nique. Réseau de sentiers, promenades variées et balisées dans une région connue pour la richesse et la diversité de sa flore et de sa faune.

Prix : Ecoles 60 % réduction :

Montée : Fr. 1.80 ; Aller-retour : Fr. 2.20.

Renseignements et prospectus : Télécabine Charmey « Publicité » CHARMEY

Ouverture saison d'été 26 mai.

Tél. Station aval : (029) 3 26 98

(le soir) : (029) 3 26 57

Restaurant : (029) 3 26 84